

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carcassonne, le

Objet : Nouvel appel à projets départemental « Jardins partagés et collectifs en milieu urbain et péri-urbain » : l'opportunité de produire des produits frais pour les habitants.



17 millions € pour soutenir les projets de jardins partagés et d'agriculture urbaine : Dernière ligne droite pour candidater !

En remettant l'alimentation au cœur des enjeux de notre société, la crise sanitaire a suscité un nouvel élan de nos concitoyens pour les circuits courts. Le plan de relance veut entretenir cette dynamique en développant l'agriculture urbaine et les jardins associatifs, créateurs de lien social et culturel.

17 millions d'€, dont 70 000 € pour le département de l'Aude, sont alloués au **soutien de jardins partagés et collectifs** situés dans les zones urbaines et périurbaines (+5000 habitants). Suite au premier appel à projet du 1er mars 2021, la commission de sélection, sous l'égide de la DDTM a étudié 7 projets. 5 ont été reçus (Limoux, Carcassonne, Lézignan Corbières et 2 à Castelnaudary), pour un montant total de **31 617 euros**.

Afin d'utiliser la totalité de la somme allouée, le préfet décide d'élargir l'appel aux projets « jardins partagés et collectifs » **aux communes de plus de 2000 habitants**. Les dossiers peuvent être déposés par les associations, les collectivités territoriales (et leurs groupements) ainsi que par les bailleurs sociaux.

Tout en visant la production de produits consommables par les habitants, les projets doivent répondre aux enjeux du développement durable, de transition agro-écologique et climatiques, d'alimentation et de biodiversité. La participation des habitants à la vie du jardin (formations, conseils sur les bonnes pratiques, repas de quartier, expositions, projections etc.) et la gestion du site sont aussi attendus. Il s'agit de soutenir un lieu de vie ouvert sur le quartier, stimulant les liens avec d'autres structures (associations de riverains, écoles, collèges et lycées, maisons de retraites, hôpitaux, centres sociaux, commerces de proximités,...), convivial, facilitant les rencontres entre générations et cultures diverses.

Les aides seront accordées pour des **investissements matériels** (outils de jardinage, fourniture et pose d'équipements) et **immatériels** (prestations d'ingénierie, études de sols), avec possibilité de prestations annexes de formation, d'accompagnement du porteur pour aide au lancement et à la consolidation du projet.

Les dossiers de candidature seront disponibles du **1/07/2021** au **31/08/2021** sur le site de la préfecture de l'Aude. La demande de subvention est à déposer auprès de la direction départementale des territoires, service « Habitat et Bâtiments durables » : ddtm-shbd@aude.gouv.fr

Contacts presse :

Service Communication Interministérielle

Dominique BLANC | Mariène ARCIZET

04 68 10 27 87 | 06 76 72 33 81 | 04 68 10 29 82

Mél : pref-communication@aude.gouv.fr